

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_03-DE
Reçu le 15/04/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03 – ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES
– MODIFICATION DU TABLEAU DE COMPOSITION

Séance Publique Ordinaire du 8 AVRIL 2025
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carole LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Grégory PETITJEAN à M. Michel LOBACCARO, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI à M. Roger ROUX, Maire,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI, M. PASQUINI Julien.

QUORUM : 14
PRESENTS : 21
VOTANTS : 24

Secrétaire : Mme Alexandra CANAL

Date de convocation de séance : 1^{er} avril 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_03-DE
Reçu le 15/04/2025



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

**III – ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES –
MODIFICATION DU TABLEAU DE COMPOSITION**

Monsieur le Maire s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22,
Vu la délibération municipale n°04 du 16 juin 2020 intitulée « commissions municipales permanentes – composition et élection »,
Vu la délibération municipale n°02 du 08 avril 2025 portant sur le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire,

Suite à la démission de Madame Marie-Anne SYLVESTRE, élue de l'opposition sur la liste « Vivons Beaulieu autrement », de ses fonctions de Conseiller municipal de la ville de Beaulieu-sur-Mer et à l'installation de Monsieur Julien PASQUNI, il convient de procéder au remplacement du démissionnaire au sein des commissions municipales permanentes dans lesquelles il siégeait, à savoir :

- Finances/développement économique/commerces et artisanat
- Culture/traditions/patrimoine
- Attribution des logements
- Espaces verts

Afin d'assurer, dans le cas présent, le respect de la représentation proportionnelle de l'Assemblée et l'expression du pluralisme, l'usage veut que le remplacement du démissionnaire se porte sur des élus faisant partie de la même liste « Vivons Beaulieu autrement ».

Les élus candidats sont :

- M. Gérard MARIN pour la commission Finances/développement économique/commerces et artisanat
- Mme Jacqueline POTFER pour la commission Culture/traditions/patrimoine
- Mme Jacqueline POTFER pour la commission Attribution des logements
- M. Bernard CHARTON pour la commission Espaces verts

Conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote pour la désignation des membres a lieu à bulletin secret, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité.

Sur proposition de Monsieur le Maire, il a été décidé, à l'unanimité, de voter à main levée.

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_03-DE
Reçu le 15/04/2025



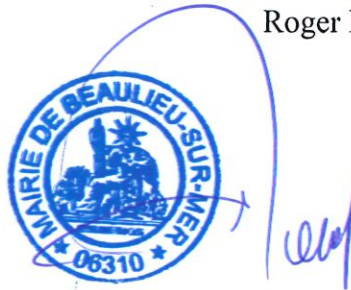
LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DECIDE DE PROCEDER AU VOTE A MAIN LEVEE,
A L'UNANIMITE,

- DESIGNER, en lieu et place de Madame Marie-Anne SYLVESTRE, élue démissionnaire, ses remplaçants au sein des commissions municipales permanentes suivantes :
 - M. Gérard MARIN pour la commission Finances/développement économique/commerces et artisanat,
 - Mme Jacqueline POTFER pour la commission Culture/traditions/patrimoine,
 - Mme Jacqueline POTFER pour la commission Attribution des logements,
 - M. Bernard CHARTON pour la commission Espaces verts,
- PROCEDE à la mise à jour du tableau de compositions des commissions permanentes municipales,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_03-DE
Reçu le 15/04/2025

